

Nom commercial : Rgs Löffler Bakterienfärbung

Numéro de la matière: 184000

Version : 3 / CH

Date de révision: 01.07.2016

remplace la version : 2 / CH

Date d'impression 01.07.16

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Rgs Löffler Bakterienfärbung
N° d'article 18400000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

Hänseler AG
Industriestrasse 35
9101 Herisau
No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58
Adresse email de la personne
responsable pour
cette FDS sdb@haenseler.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Flam. Liq. 3 H226

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger ***



Mention d'avertissement ***

Attention

Mentions de danger ***

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence ***

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

Nom commercial : Rgs Löffler Bakterienfärbung

Numéro de la matière: 184000

Version : 3 / CH

Date de révision: 01.07.2016

remplace la version : 2 / CH

Date d'impression 01.07.16

P501.3 étanche.
Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Autres ingrédients

Eau

No. CAS 7732-18-5
No. EINECS 231-791-2
Concentration >= 50 %
Le renvoi: [4]

Éthanol

No. CAS 64-17-5
No. EINECS 200-578-6
Concentration >= 10 < 25 %
Le renvoi: [4]
Classification F, R11

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Flam. Liq. 2 H225

chlorure de méthylthioninium

No. CAS 61-73-4
No. EINECS 200-515-2
Concentration < 1 %
Le renvoi: [4]
Classification Xn, R22

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Acute Tox. 4 H302

Hydroxyde de potassium

No. CAS 1310-58-3
No. EINECS 215-181-3
Numéro d'enregistrement 01-2119487136-33-XXXX
Concentration < 1 %
Le renvoi: [4]
Classification Xn, R22
C, R35

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Acute Tox. 4 H302
Skin Corr. 1A H314

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315 >= 0.5 < 2
Eye Irrit. 2 H319 >= 0.5 < 2
Skin Corr. 1A H314 >= 5
Skin Corr. 1B H314 >= 2 < 5

Méthanol

No. CAS 67-56-1
No. EINECS 200-659-6
Numéro 01-2119433307-44-XXXX

Nom commercial : Rgs Löffler Bakterienfärbung

Numéro de la matière: 184000

Version : 3 / CH

Date de révision: 01.07.2016

remplace la version : 2 / CH

Date d'impression 01.07.16

d'enregistrement

Concentration

< 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

Acute Tox. 3 H331

Acute Tox. 3 H311

Acute Tox. 3 H301

STOT SE 1 H370

Voie d'exposition: par inhalation

Voie d'exposition: dermale

Voie d'exposition: orale

Yeux; Voie d'exposition: orale

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 1 H370 >= 10

STOT SE 2 H371 >= 3 < 10

Informations:

[4] Information volontaire

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Consulter un médecin si nécessaire. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone, Mousse stable aux alcools, Produits extincteurs en poudre, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. ; En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO2)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

Autres données

Nom commercial : Rgs Löffler Bakterienfärbung

Numéro de la matière: 184000

Version : 3 / CH

Date de révision: 01.07.2016

remplace la version : 2 / CH

Date d'impression 01.07.16

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante. Mettre les personnes en sûreté. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Nettoyer.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Aire de stockage dotée d'une bonne aération.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Éthanol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)
Groupe du risque pendant la grossesse: S; Établie le : 2014				

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec le corp. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Protection respiratoire - Note

nécessaire; Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière. Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

Matériau approprié Gants / résistant à les produits chimiques

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection anti-feu

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Nom commercial : Rgs Löffler Bakterienfärbung

Numéro de la matière: 184000

Version : 3 / CH

Date de révision: 01.07.2016

remplace la version : 2 / CH

Date d'impression 01.07.16

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat	Liquide, limpide		
Couleur	bleu foncé		
Odeur	inodore		
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition			
Valeur	>	78	°C
Source	Banque de données de substances GESTIS (http://www.dguv.de/ifa/de/gestis/stoffdb/index.jsp)		
Point d'éclair			
Valeur	>	24	°C
Source	Banque de données de substances GESTIS (http://www.dguv.de/ifa/de/gestis/stoffdb/index.jsp)		
Pression de vapeur			
Valeur	<	5.8	kPa
Source	Banque de données de substances GESTIS (http://www.dguv.de/ifa/de/gestis/stoffdb/index.jsp)		
Densité			
Valeur		0.97	g/cm ³
Remarque	Relative Density according specification		
Hydrosolubilité			
Remarque	soluble		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Les métaux alcalins, De l'ammoniaque, peroxydés, Agents d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

produits de décomposition responsables du danger: Oxyde de carbone, Dioxyde de carbone, vapeurs / gaz inflammables

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

chlorure de méthylthionium

Espèces	rat		
DL 50		1180	mg/kg
Remarque	anhydre		
Source	RTECS		

Corrosion/irritation cutanée

Remarque Irritant pour la peau et les muqueuses.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

Expériences issues de la pratique

Les vapeurs de solvant irritent les organes de la respiration. Provoque des perturbations du système nerveux central et peut conduire à des maux de tête, des troubles respiratoires ou des pertes de

Nom commercial : Rgs Löffler Bakterienfärbung

Numéro de la matière: 184000

Version : 3 / CH

Date de révision: 01.07.2016

remplace la version : 2 / CH

Date d'impression 01.07.16

conscience. Le produit a un effet anesthésiant. risque d'affections hépatiques.

Autres données

la très longue expérience pratique a montré que manipulé correctement le produit n'a aucun effet nocif ou toxique.

Données toxicologiques spécifiques à ce produit ne sont pas connues.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****chlorure de méthylthioninium**

Espèces	Pimephales promelas	
CL 50	45	mg/l

Toxicité pour les daphnies (Composants)**chlorure de méthylthioninium**

Espèces	Daphnia magna	
CE50	2260	mg/l
Durée d'exposition	48	h

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****chlorure de méthylthioninium**

log Pow	5.85
méthode	calculé
Source	Données de la littérature

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

SECTION 14: Informations relatives au transport *****Transport terrestre ADR/RID *******14.1. Numéro ONU**

UN 1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Éthanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe	3
Carte pour désignation du danger	3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage	III
--------------------	-----

Nom commercial : Rgs Löffler Bakterienfärbung

Numéro de la matière: 184000

Version : 3 / CH

Date de révision: 01.07.2016

remplace la version : 2 / CH

Date d'impression 01.07.16

Prescription particulière	640E
Quantité limitée	5 l
Les catégories de transport	3
Code de restrictions en tunnels	D/E

Transport maritime IMDG/GGVSee *****14.1. Numéro ONU**

UN 1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Ethanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Transport aérien *****14.1. Numéro ONU**

UN 1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Ethanol)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

SECTION 16: Autres informations**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.